



**TAXE D'APPRENTISSAGE 2020**  
Investissez dans l'avenir

**MERCI POUR VOTRE AIDE**  
c'est aussi grâce à vous que  
nous serons diplômés demain

# Taxe d'apprentissage, c'est VOUS qui choisissez

## POURQUOI LA TAXE D'APPRENTISSAGE NOUS EST UTILE ?

Essentielle à notre fonctionnement, la taxe d'apprentissage permet de financer le développement des formations de l'enseignement professionnel. Elle permet :

- d'améliorer la qualité de nos formations en renforçant notre encadrement pédagogique,
- de mieux guider nos étudiants dans leur insertion professionnelle,
- de dynamiser nos relations avec le tissu économique,
- d'investir et de renouveler nos équipements.

## Nous comptons sur VOUS en 2020

### GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, NOUS AVONS PU EN 2019 :

- Référencer de nouvelles formations.
- Soutenir les projets pédagogiques en cours.
- Renforcer le suivi individuel de nos étudiants.
- Mettre en oeuvre de nouvelles réformes et mettre en place de nouveaux outils pédagogiques.
- Réaménager les espaces de vie de nos étudiants.

### EN 2020, NOUS AVONS BESOIN DE :

- Poursuivre le développement des cycles de formations.
- Renforcer la professionnalisation de nos formations et l'individualisation pédagogique.
- Adapter les parcours de formation aux besoins des entreprises.
- Equiper nos salles de formation en audio-visuel et en informatique High-tech.

**MODE D'EMPLOI : TAXE D'APPRENTISSAGE 2020**  
**LA PART "DÉPENSES - VERSEMENTS VOLONTAIRES" DE 13% OBLIGATOIRE**  
**À VERSER AVANT LE 31 MAI 2020 À :**

**ETP HERMES**  
**CODE UAI 013 398 7N**  
**25, BD EDOUARD HERRIOT 13008 MARSEILLE**

**MERCI ENCORE POUR VOTRE AIDE PRÉCIEUSE**



## 3 ETAPES SIMPLES ET EFFICACES

1

### CHOISISSEZ-NOUS

en tant qu'école  
destinatrice  
de vos 13%



2

### PRECISEZ

nos coordonnées dans  
le bordereau que nous  
vous fournissons



3

### RETOURNEZ-NOUS

directement votre  
règlement  
(virement ou chèque)

### SIMULATION :

Masse salariale : 1.000.000 €

Assiette de calcul pour la taxe brute = 0,68% soit 6 800 €

**BASE : 6 800 €**

PART "APPRENTISSAGE" : 87%  
SOIT 5 916 €

à reverser à France Compétences

PART "DÉPENSES - VERSEMENTS VOLONTAIRES" : 13%  
SOIT 884 €

à reverser | directement à :

ETP HERMES  
CODE UAI 013 398 7N  
25, bd Edouard Herriot 13008  
MARSEILLE